

N°22 • DÉCEMBRE 2010 • www.cg71.fr

Saône-et-Loire info

RCEA

**Participez au
débat public**

www.cg71.fr

NEIGE

Les agents
sur le qui-vive **P.4**

PRÉVENTION

**ÉDUCATEUR, UN TRAVAIL
DE TERRAIN P.5**



Prévention spécialisée : un travail de rue et de proximité

À Mâcon, Mathieu Guy est éducateur de prévention spécialisée. Son travail : être présent dans les quartiers pour dialoguer avec les 11-25 ans et les aider à dépasser leurs problèmes. Une action de prévention et d'éducation placée sous l'autorité du Département et des communes.

Décrochage scolaire, conflits familiaux, difficultés à trouver un emploi... autant de maux de société qui touchent les jeunes à un âge où il est difficile de parler de ses problèmes. « Souvent, ils ne savent pas vers quelle structure se tourner », explique Mathieu Guy. Pour ces raisons, les éducateurs de prévention spécialisée vont à leur rencontre, que ce soit à l'école, dans la rue ou à l'occasion de manifestations culturelles. Leur objectif ? Aider des jeunes à la

dérive à rompre leur isolement et à reprendre pied. « C'est un travail de longue haleine », explique Mathieu Guy, avant de construire quoi que ce soit avec eux, nous devons gagner leur confiance ! ». Pour cela, les éducateurs respectent deux principes : celui de la libre adhésion — les jeunes sont libres de se confier ou non — et celui de l'anonymat. Ensuite, une fois la glace brisée, ils se mettent à l'écoute des jeunes, entament le dialogue et les aiguillent vers les structures compétentes.

Ce travail de terrain est alors le point de départ d'accompagnements individuels et de projets collectifs facilitant leur réinsertion. Les exemples sont nombreux : un stage pour passer le permis, un projet « citoyen » de nettoyage d'une plage en Bretagne, des interventions sur la violence des mots au collège... « Notre travail est un tremplin utile pour les jeunes, nous les aidons à s'orienter, nous leur ouvrons des portes et parfois même nous les aidons à



© T.CHASSEFOUX

garder la tête hors de l'eau », confirme Mathieu Guy. **Ce coup de pouce donné aux jeunes s'inscrit dans la politique départementale de protection de l'enfance.** À ce titre, le Conseil général a confié la mission de prévention spécialisée à l'association Sauvegarde 71. Ses éducateurs interviennent dans quatre villes du département : à Mâcon, Montceau-les-Mines, Chalon-sur-Saône et Autun. Aujourd'hui, même s'il n'est pas toujours simple de mesurer précisément l'impact de leur travail, une chose est

sûre : l'accompagnement qu'ils proposent permet à de nombreux jeunes de reprendre pied dans la scolarité, le monde de l'emploi ou plus largement, la société.

■ Réagir à cet article sur www.cg71.fr



DR

TÉMOIGNAGE

Pour Philippe Ropers

Directeur général de l'association Sauvegarde 71

« Grâce à leur action de terrain dans les quartiers, nos éducateurs nouent des relations fortes avec les jeunes en difficulté. Ils les aident concrètement à surmonter leurs problèmes, qu'ils soient d'ordre familial, scolaire ou professionnel. Les réinscrire dans un quartier, dans une ville ou le département, revient à leur faire prendre conscience qu'ils en font partie et qu'ils sont utiles ! C'est cela l'apprentissage de la citoyenneté. »

LES LOCAUX DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

- MONTCEAU-LES-MINES : 23, impasse Louis-Jouvet. Tél. 03 85 58 98 91
- CHALON-SUR-SAÔNE : 8, cours Marcel-Pagnol. Tél. 03 85 46 13 77
- MÂCON : 4, quai des Marans. Tél. 03 85 39 29 28
- AUTUN : 12, boulevard Maréchal-Leclerc. Tél. 03 85 52 83 76

Travailleurs indépendants : le coup de main du Département

Le Conseil général expérimentera en 2011 un système d'accompagnement des travailleurs indépendants touchant le RSA, revenu de solidarité active. Pour les bénéficiaires, c'est un premier pas vers l'autonomie financière.

En place depuis le 1^{er} juin 2009, le RSA assure un complément de ressources pour les personnes en activité mais disposant de peu de revenus. Ce complément, parfois vital, les incite à maintenir leur activité professionnelle. À ce titre, et au-delà du simple versement de l'allocation, le Conseil général s'engage à aider les

travailleurs indépendants — en Saône-et-Loire essentiellement des commerçants — à consolider leur activité ou, dans certains cas, à en changer.

Ce dispositif d'orientation et d'accompagnement est à l'essai, dans les secteurs du Chalonnais et du Louhannais. S'il porte ses fruits, il pourra être étendu au reste du

département. Il concerne pour l'instant une centaine de personnes. Qu'ils soient gérant d'un café dans un hameau, vendeur de vêtements en ville ou artisan dans un village, ils ont du mal à joindre les deux bouts.

Quatre parcours ont été définis en fonction de leur activité et des recettes qu'ils en tirent. Pour

chacune de ces situations, l'accompagnement aura pour objectif de provoquer le questionnement : comment consolider mon activité ? Est-il judicieux de la développer ? Ou dois-je envisager d'en changer ?

Les bénéficiaires sont ensuite épaulés par des référents du Conseil général ou l'un de ses partenaires : les

travailleurs sociaux, les communes, les chambres consulaires et le service public à l'emploi. Ils reçoivent des conseils et sont orientés vers les bonnes structures. Cette aide personnalisée et adaptée vise à la fois une progression professionnelle des travailleurs indépendants et un tremplin vers une autonomie financière. ■